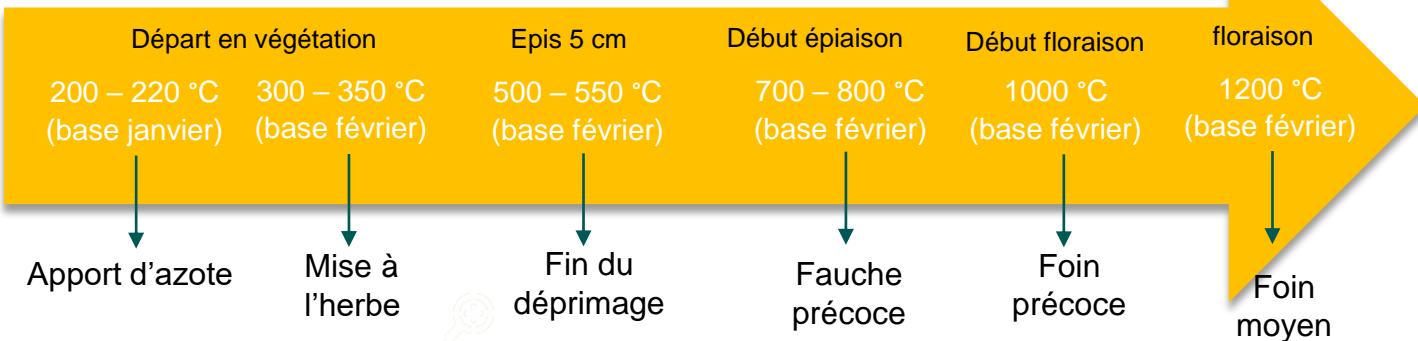




Calendrier fourrager




Agro – Météo

Station météo	Altitude (m)	Cumul pluvio depuis le 1er janvier (mm)	Degrés cumulés depuis le 1 ^{er} janvier	Degrés cumulés depuis le 1 ^{er} février
Avrée	302	172	293	196
Chateau-Chinon	598	270	248	180
Clamecy	215	139	321	207
Dun les Places	598	241	232	169
Lormes	485	240	265	192
Nevers	175	132	321	204
Prémery	260	128	301	196

Données météo au 28 février 2021 (Source : Météo France)

Sans eau, pas de pousse

L'absence d'eau des trois dernières semaines a permis aux sols de ressuyer et ainsi d'éviter la formation d'ornières lors de la fertilisation. La contrepartie est qu'en l'absence d'eau, la pousse d'herbe est faible voire inexistante, d'autant que les gelées matinales sont encore marquées.

Les mesures d'herbe effectuées sur prairies naturelles et artificielles confirment cette absence de pousse. L'herbe est présente dans les parcelles qui n'ont pas été exploitées tard en fin de saison dernière mais se fait rare dans les prairies où les animaux ont pâturé jusqu'en début d'hiver.

En attendant la reprise de la pousse, qui peut être très rapide si les conditions sont favorables, anticiper la mise à l'herbe : vaccinations, clôtures, parage,... de manière à être prêt au moment venu.



■ Mise à l'herbe : attention à la transition alimentaire

Le passage d'une alimentation sèche, à forte teneur en cellulose et pauvre en azote à une herbe de printemps humide, pauvre en cellulose, sodium et magnésium et très riche en azote soluble a des conséquences sur le système digestif des bovins. En effet, la flore microbienne a besoin de trois à cinq semaines pour s'adapter à une nouvelle alimentation → c'est ce changement d'alimentation qui cause le « creux de vêlages » qu'on retrouve souvent en janvier-février.

Même si la transition alimentaire est plus difficile à réaliser avec des vaches allaitantes qu'avec des vaches laitières, qui peuvent être mises à l'herbe progressivement, certaines précautions sont à prendre pour prévenir l'apparition de certains troubles :

- un apport de fibre sèche (paille/foin) pour apporter de la cellulose
- un apport de magnésium pour éviter les risques de tétanie d'herbage
- un apport de sélénium aux veaux pour limiter les risques de myopathie
- une vaccination des veaux contre l'entérotoxémie

Comme toute l'année, les animaux doivent avoir à disposition du sel pur et de l'eau propre.



■ Prairies dégradées : sursemis, les précautions à prendre

En cas de prairies fortement dégradées (sécheresse, surpâturage, dégâts de gibiers...) un sursemis peut s'avérer nécessaire.

- Intervenir sur une végétation la plus rase possible (faire pâturer la parcelle avant le semis, avec un fort chargement pour réduire au maximum la végétation en place)
- agrandir les zones vides au maximum et créer de la terre fine (passage de herse de prairie assez agressive)
- semer en surface, pour assurer une levée rapide
- rappuyer après le semis (rouleau ou passage rapide d'animaux qui vont piétiner)
- Ne surtout pas fertiliser (l'engrais bénéficiera à la végétation en place qui va concurrencer les jeunes graines)

Avant de procéder à un sursemis, attendre des conditions météo favorables : semer avant une pluie et lorsque les risques de gel sont limités